

Afghanistan



Objectifs principaux

- Doter le Gouvernement afghan de moyens plus solides pour planifier, gérer et faciliter le retour, la réintégration et la protection des PDI et des réfugiés afghans.
- Faciliter le rapatriement librement consenti des réfugiés afghans en leur fournissant un colis de réintégration initiale comprenant une indemnité en espèces, des denrées alimentaires et des articles non alimentaires.
- Aider les Gouvernements de l'Afghanistan, de la République islamique d'Iran et du Pakistan à élaborer des stratégies pour remédier aux causes des déplacements de populations afghanes à travers la région.
- Suivre la situation des populations de retour et des PDI et veiller au respect de leurs droits.
- Accroître l'assistance et éliminer les obstacles au retour dans les zones de retour potentiel.
- Veiller à ce que les populations de retour soient prises en compte dans tous les grands programmes de développement nationaux, conformément à la

stratégie des 4 R (Rapatriement, Réintégration, Réhabilitation, Reconstruction).

- Venir en aide aux PDI qui ne peuvent regagner leur région d'origine et aider les autorités afghanes à se doter des moyens nécessaires à la mise en œuvre de la Stratégie nationale en faveur des PDI.
- Encourager le Gouvernement à signer la Convention des Nations Unies de 1951 relative aux réfugiés et son Protocole de 1967.

Chiffres prévisionnels

Population	Janv. 2005	Déc. 2005
Rapatriés	910 000	605 000
PDI	100 000	5 000
PDI de retour	90 000	95 000
Demandeurs d'asile	32	32
Réfugiés	5	10
Total	1 100 037	705 042

Total des besoins : 64 191 028 dollars E.-U.

Contexte

Faits nouveaux

Les préparatifs en vue des élections nationales ont débuté à la fin de l'année dernière, après la conclusion positive, en décembre 2003, des débats entrepris par la *Loya Girga* (Grande assemblée) pour approuver la nouvelle constitution. Les élections présidentielles, fixées au mois d'octobre 2004, devraient être suivies d'élections législatives au début de l'année 2005. Le taux d'inscription sur les listes électorales a été élevé à l'intérieur du pays et l'OIM a conclu des accords avec les autorités pakistanaises et iraniennes afin de permettre aux Afghans résidant dans ces pays de voter.

Le Gouvernement s'est acquitté d'un certain nombre d'engagements figurant dans le plan de travail approuvé lors de la Conférence de Berlin, au premier trimestre 2004, notamment en ce qui concerne l'administration publique, la gestion fiscale et certaines activités relevant du secteur privé. Il reste néanmoins beaucoup à faire dans certains domaines : rétablissement de l'État de droit, gestion foncière, désarmement et trafic de stupéfiants.

Différentes activités relatives à la démobilisation, au désarmement et à la réintégration (DDR) ont été entreprises au début de l'année 2004. L'initiative a néanmoins été contrariée par de nombreux obstacles, et notamment par les réticences de puissants chefs provinciaux, qui répugnaient manifestement à se défaire de leurs armes en dépit de leur prétendue coopération avec le gouvernement central (ou même de leur intégration au sein de ce gouvernement).

L'armée et la police nationale ont étoffé leurs effectifs et gagné en efficacité grâce à des programmes de formation mais ont encore besoin d'appui. L'OTAN a pris le commandement de la Force internationale d'assistance à la sécurité à Kaboul et mis en place des Équipes de reconstruction provinciale dans le nord du pays. Elle a également renforcé sa présence lors de la préparation des élections.

Le soutien prolongé de la communauté internationale des donateurs est indispensable si l'on veut amplifier de manière conséquente les plans de développement du pays. Si la situation socio-économique s'est améliorée dans les villes, nombre de zones rurales se trouvent toujours dans un état de sous-développement grave. La pauvreté et la sécheresse - deux phénomènes aggravés par

l'insécurité - risquent de retarder, voire d'empêcher le retour et la réintégration des réfugiés et PDI originaire du sud et de l'est.

En dépit des incertitudes, plus de 700 000 Afghans réfugiés en République islamique d'Iran et au Pakistan ont regagné leur pays au cours des neuf premiers mois de l'année 2004, faisant ainsi passer le nombre total de retours enregistrés depuis mars 2002 à près de 3,5 millions. Le nombre de personnes déplacées à l'intérieur du pays, en nette diminution, est à peine supérieur à 100 000 et une opération de centralisation et de fermeture des camps de PDI a été menée.

Contraintes

Les conditions de sécurité, toujours très inégales, se sont gravement dégradées dans certaines régions du pays. Les attaques menées contre les forces nationales et internationales, ainsi qu'à l'endroit des agents électoraux, gouvernementaux et humanitaires, se sont intensifiées à l'est et au sud de l'Afghanistan. Plusieurs collaborateurs de l'ONU ont été assassinés, pendant que des propriétés étaient incendiées et d'autres actes de violence graves commis dans le nord et dans l'ouest. Certaines attaques ont été attribuées à des terroristes, d'autres ont été perpétrées par des groupes impliqués dans des activités criminelles ou des luttes de factions.

Il importe de remanier de toute urgence la fonction publique, par une réforme de grande envergure, afin de doter le secteur public de moyens plus solides. L'armée nationale, la police nationale, la commission chargée de la réforme judiciaire, la commission des droits de l'homme, la commission de la fonction publique, la commission chargée de la restitution des biens et la commission électorale figurent au nombre des secteurs clés.

En 2004, les atteintes aux droits de l'homme se sont poursuivies, en particulier dans le nord, dans le nord-est et dans l'est. Dans certaines zones, les femmes sont piégées dans des situations où elles sont victimes de mauvais traitements, du fait de l'absence de réseaux d'appui juridique et social. Si l'on en croit les rapports sur les atteintes aux droits de l'homme, les rapatriés ne sont guère plus exposés que le reste de la population ; il n'en demeure pas moins que ce sujet préoccupe gravement l'UNHCR. L'impôt illégal, l'occupation illicite des terres et la discrimination à l'encontre des minorités sont monnaie courante, notamment dans le nord du pays, et interdisent à de nombreux réfugiés et déplacés internes de regagner leurs localités d'origine. Les plaintes pour expulsion par la force et occupation illicite des terres sont récurrentes dans l'ensemble du pays.

Afghanistan



Afghanistan

Afghanistan : rapatriés au centre d'encaissement de Kaboul - plus de trois millions cinq cent mille personnes sont rentrées depuis le mois de décembre 2001. *UNHCR / Lana Slezic / GlobalAwareAfghanistan*

Nombre de rapatriés ne possèdent pas de terrain du tout ; et si certains ont accès à des terres, la surface de ces dernières est bien souvent trop exiguë pour leur permettre de nourrir leur famille. Parmi les obstacles au retour, l'on cite fréquemment la privation de terres. L'UNHCR et le Centre des Nations Unies pour les établissements humains (HABITAT) aident les autorités à remédier au problème foncier.

Stratégie

Protection et solutions

En 2005, l'UNHCR continuera à faciliter le rapatriement librement consenti des réfugiés afghans, ainsi que leur réintégration dans leurs communautés. L'UNHCR s'emploiera à définir, avec les autorités afghanes, les gouvernements des pays limitrophes, l'OIT et l'OIM, de nouvelles approches pour remédier au problème des déplacés afghans dans la région. Une telle démarche visera à faciliter le passage d'un problème de réfugiés placé sous supervision internationale à un projet de migration bilatérale approuvé et géré par les pays concernés.

Le suivi de la protection des populations de retour et des populations encore déplacées sera assuré, sous réserve des conditions de sécurité. Le renforcement des capacités des institutions afghanes sera intensifié.

Les partenariats noués avec la Commission afghane indépendante des droits de l'homme, les organisations non gouvernementales et les autres organismes des Nations Unies seront renforcés. L'UNHCR prendra des dispositions pour aider le Gouvernement à rédiger une législation relative aux réfugiés, en vue de l'adhésion de l'Afghanistan à la Convention de 1951 sur les réfugiés et au Protocole de 1967. La formation des fonctionnaires de police et des membres de l'appareil judiciaire demeurera prioritaire. Les femmes rapatriées feront l'objet d'une attention accrue, plus particulièrement axée sur la prévention des violences sexistes. Les Centres d'assistance juridique du Conseil norvégien pour les réfugiés continueront à prodiguer des conseils aux rapatriés.

L'Organisation veillera au respect et à l'application de différents instruments juridiques, tels que les accords tripartites et le décret présidentiel relatif au retour des réfugiés dans la dignité. Elle s'efforcera de garantir les droits des femmes et des hommes, des jeunes filles et des garçons pendant et après leur retour. L'UNHCR aidera le ministère des Réfugiés et du Rapatriement lors de la négociation d'autres accords tripartites avec des pays d'asile.

Assistance

En Afghanistan, l'UNHCR se consacrera à des activités plus limitées mais ciblées, destinées à faciliter la

réintégration des rapatriés, et notamment des plus vulnérables d'entre eux, en accordant une attention particulière aux besoins des femmes.

L'UNHCR continuera à prodiguer une aide au transport et des indemnités en espèces aux réfugiés et aux PDI de retour, en coopération avec les Gouvernements afghan, pakistanais et iranien. Conformément aux scénarios de planification actuels, l'UNHCR réduira encore son programme dans le secteur des abris : le nombre d'abris sera ramené à 10 000 en 2005 et les activités seront en priorité destinées aux plus indigents. L'Organisation encouragera également le retour de spécialistes dont le besoin se fait cruellement sentir, tels que les médecins et les enseignants. Les programmes « espèces contre travail », de même que les activités génératrices de revenus, seront développés au profit des femmes et des hommes. Dans ce cas aussi, les initiatives seront soigneusement ciblées sur les zones où elles sont susceptibles de produire le plus d'impact.

L'UNHCR poursuivra sa politique, consistant à promouvoir la prise en compte des rapatriés dans les principaux programmes de développement du pays et cherchera à nouer d'autres liens avec des acteurs du développement et des institutions bilatérales. Le Haut Commissariat s'attachera à encourager les activités de développement dans des régions victimes d'importants exodes de population, de manière à éliminer les obstacles au retour.

Le ministère de la Reconstruction Réhabilitation rurale et du Développement rural (MRRDR) et différents acteurs du développement, tels que le PNUD, la FAO, le PAM et l'OIT prendront la direction des activités destinées à remédier aux problèmes des PDI. Les efforts récemment entrepris pour encourager l'autosuffisance se poursuivront, l'assistance étant principalement prodiguée sous la forme « vivres contre travail ».

L'UNHCR sera le principal conseiller du Groupe consultatif sur les populations de retour et les PDI, présidé par le Gouvernement. L'Organisation poursuivra ses efforts (entrepris en 2004) pour aider les directions provinciales des ministères. Elle continuera également ses activités de renforcement des capacités et d'assistance auprès du personnel des ministères et de leurs directions provinciales, au titre du programme visant à permettre au Gouvernement d'assumer la responsabilité de la protection des populations de retour et des PDI.

Effet escompté

L'UNHCR s'assurera du caractère librement consenti et de la sécurité des retours. La réinsertion durable des réfugiés et des PDI permettra à ces derniers de contribuer à la reconstruction de leur pays. L'UNHCR s'emploiera à défendre les droits de tous les rapatriés et PDI de retour, indépendamment de leur appartenance sexuelle, ethnique ou tribale. À cette fin, l'Organisation contribuera à la consolidation du Gouvernement afghan et des partenariats sans lesquels son action en Afghanistan ne saurait produire d'effet durable.

Organisation et mise en œuvre

Structure de gestion

Au total, les opérations seront gérées par 18 bureaux (dont deux à Kaboul) tout au long de l'année 2005 : le bureau du Chef de mission à Kaboul sera appuyé par quatre bureaux secondaires, trois bureaux extérieurs et dix équipes mobiles, employant 520 collaborateurs (50 fonctionnaires internationaux et 470 collaborateurs nationaux).

Coordination

L'UNHCR mène son action en étroite coopération avec la MANUA, d'autres institutions de l'ONU et un grand nombre d'ONG nationales et internationales. Le Haut Commissariat aide le ministère des Réfugiés et des Rapatriés à coordonner les plans des autres institutions des Nations Unies et des ONG œuvrant en faveur des rapatriés et des PDI et travaille en étroite liaison avec le MRRDR, le ministère du Logement et du Développement urbain et la Commission afghane des droits de l'homme.

Bureaux	
Kaboul	Maimana
Bamiyan	Mazar-i-Sharif
Gardez	Nilli
Herat	Pul-i-Khumri
Islam Qala	Qala-i-Naw
Jalalabad	Shiberghan
Kandahar	Spin Boldak
Khost	Zaranj
Kunduz	

Partenaires	
Organismes gouvernementaux	
Agence afghane de planification	<i>Malteser Hilfsdienst</i>
Direction de la répression des stupéfiants	<i>Medica Mondiale</i>
Ministère de la Condition féminine	<i>Ockenden International</i>
Ministère du Logement et du Développement urbain	<i>Organization for Humanitarian Assistance</i>
Ministère de la Réhabilitation rurale et du Développement rural	<i>Peace Winds Japan</i>
Ministère de la Santé publique	<i>Radda Barnen / Save the Children</i>
Ministère des Martyrs et des Invalides	<i>Reconstruction Agency of Mashriq</i>
Ministère des Réfugiés et du Rapatriement	<i>Reconstruction and Employment Unit for Afghan Refugees</i>
ONG	
<i>Abu Muslim Khorasani Rehabilitation Unit</i>	<i>Re-Construction Pioneers</i>
<i>Afghan Bureau for Reconstruction</i>	<i>Samaritan's Purse International Relief</i>
<i>Afghan Extremely Vulnerable Individual Services</i>	<i>Sherzad Reconstruction Organization</i>
<i>Afghan Health Development Services</i>	<i>Sina Association Rehabilitation Service</i>
<i>Afghan Murad Reconstruction Development Organization</i>	<i>Society for Health and Education</i>
<i>Afghan Public Welfare Organization</i>	<i>South-West Reconstruction Council for Afghanistan</i>
<i>Afghan Reconstruction and Welfare Organization</i>	<i>Southern Western Afghanistan and Balochistan Association for Co-ordination</i>
<i>Afghan Women's Skills Development Centre</i>	<i>United Rehabilitation Bureau</i>
<i>Afghan/German Help Coordination Office</i>	<i>Urogan Construction Agency</i>
<i>Afghanistan Reconstruction and Development Unit and Bureau for Rural Rehabilitation</i>	<i>Voluntary Association Rehabilitation for Afghanistan</i>
<i>Afghanistan Rehabilitation and Development Centre</i>	<i>Watan Social and Technical Services Association</i>
Agence d'aide à la coopération technique et au développement	<i>Women Activities and Social Services Association</i>
Agence islamique de secours	<i>Youth Assembly for Afghanistan Rehabilitation</i>
<i>Agency for Rehabilitation and Energy Conservation in Afghanistan</i>	<i>ZOA Vluchtelingszorg/Refugee Care (Afghanistan)</i>
<i>Agency for Rehabilitation of Villages</i>	
<i>Ansari Rehabilitation Association for Afghanistan</i>	
<i>Association of Experts in the Field of Migration and Development Cooperation</i>	
CARE	
<i>Central Asia Development Group</i>	
Comité international de secours	
Conseil norvégien pour les réfugiés	
Coordination de l'assistance humanitaire	
Direction de la répression des stupéfiants	
Direction des affaires et des œuvres sociales	
<i>Emergency Health and Build Field Programme</i>	
Fonds chrétien pour l'enfance/Fonds afghan pour l'enfance	
<i>Ghor Rehabilitation and Construction Organization</i>	
GUARDIANS	
<i>Health Net International</i>	
<i>Hewad Reconstruction Services</i>	
<i>Human Dignity Society</i>	
<i>Humanitarian Action for the People of Afghanistan</i>	
<i>Humanitarian Assistance Europe Foundation</i>	
<i>Humanitarian Assistance Society</i>	
<i>Independent Humanitarian Service Association</i>	
<i>Institution for Relief and Rehabilitation of Afghanistan</i>	
INTERSOS	
<i>Javid Rehabilitation Organization for Afghanistan</i>	
Autres	
Association nationale des avocats afghans	
<i>British Broadcasting Corporation</i>	
Centre des Nations Unies pour les établissements humains (UN HABITAT)	
Commission afghane des droits de l'homme	
<i>Deutsche Gesellschaft für Technische Zusammenarbeit</i>	
Groupe de recherche et d'évaluation sur l'Afghanistan	
Budget (dollars E.-U.)	
Activités et services	Programme annuel
Protection, suivi et coordination	13 163 863
Abris / autres infrastructures	6 805 000
Activités génératrices de revenus	6 799 241
Appui opérationnel (aux partenaires)	3 244 376
Assistance juridique	4 804 670
Besoins domestiques	550 000
Eau	1 550 000
Santé	255 306
Services communautaires	781 800
Transport / logistique	21 792 004
Total des opérations	59 746 260
Appui au programme	4 444 768
Total	64 191 028